

AVIS DES SOCIETES

Banque de Tunisie et des Emirats

Siège social : : 5 bis, Rue Mohamed Badra, Tunis

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire en date du **24 mai 2006**, la Banque de Tunisie et des Emirats publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

Résolution 1

L'assemblée générale ordinaire après avoir pris connaissance :

- Des rapports du conseil d'administration relatifs aux états financiers de la BTE et des états financiers consolidés du groupe BTE arrêtés au 31 décembre 2005
- Des rapports du commissaire aux comptes concernant les états financiers de la BTE et les états financiers consolidés du groupe BTE arrêtés au 31 décembre 2005

approuve sans réserve lesdits rapports ainsi que les états financiers de la BTE et les états financiers consolidés du groupe BTE arrêtés au 31 décembre 2005.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 2

L'assemblée générale ordinaire après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes concernant les conventions régies par l'article 29 de la loi N° 65-2001 et l'article 200 du code des sociétés commerciales approuve les dites conventions.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 3

L'assemblée générale ordinaire après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2005, donne quitus entier et sans réserve à tous les administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2005.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 4

L'assemblée générale ordinaire fixe les jetons de présence à un montant annuel de 220 mille dinars que le conseil d'administration répartira entre ses membres.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 5

L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2005 comme suit :

En dinars

• Résultat net de l'exercice	5 076 342,815
• Réserves légales	253 817,141
• Distribution de dividendes aux porteurs d'ADP	1 800 000,000
• Réserve relative aux plus values	60 065,753
• Réserves pour risques bancaires généraux	2 000 000,000
• Fonds social	200 000,000
• Reliquat bénéfiques 2004	1 140 694,607
• Résultat à reporter	1 903 154,528

La distribution de dividendes au profit des titulaires des ADP aura lieu à partir du 26 juin 2006.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 6

L'assemblée générale ordinaire approuve la nomination de :

- M. Takek EZZINE en remplacement de M. Ahmed SOUIBGUI
- Mme Gholsom JAZIRI en remplacement de M. Amor ESSAAFI
- M. Hédi BEJAOUI en remplacement de M. Mounir BOUMESOUIR en tant qu'administrateurs pour la période restante de leur mandat.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 7

En application de l'article 19 de la Loi N° 117 – 1994 du 14 novembre 1994 relative à la Réorganisation du Marché Financier, l'assemblée générale ordinaire autorise le Conseil d'administration à acheter et à revendre ses Actions à Dividende Prioritaire en bourse en vue de réguler leurs cours sur le marché, et ce, pour une période de trois ans.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 8

L'assemblée générale ordinaire nomme les cabinets KPMG et GAC en tant que commissaires aux comptes pour les exercices 2006, 2007 et 2008, et fixe leurs honoraires conformément au barème des commissaires aux comptes ; elle fixe également leurs honoraires au titre des missions spécifiques telles que prévue par la réglementation à 21.680 dinars hors taxes ; ce montant sera réparti de manière égale entre les deux cabinets.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 9

L'assemblée générale ordinaire donne pouvoir au porteur d'un exemplaire ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités de dépôt, d'enregistrement et de publication.

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :
(unité : en milliers de dinars)

ACTIF	31/12/2005	31/12/2004
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	498	156
Créances sur les établissements bancaires & financiers	6 976	6 354
Créances sur la clientèle	215 621	213 076*
Portefeuille d'investissement	24 456	24 954
Valeurs immobilisées	5 542	5 150
Autres actifs	12 840	12 915*
TOTAL ACTIF	265 933	262 605
PASSIF		
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	19 340	30 719
Dépôt & avoirs de la clientèle	7 130	2 882
Emprunts & ressources spéciales	105 219	99 473
Autres passifs	5 880	4 527
TOTAL PASSIF	137 569	137 601
CAPITAUX PROPRES		
Capital	90 000	90 000
Réserves	37 301	34 703
Actions propres	(840)	(840)
Résultats reportés	1 903	1 141
TOTAL CAPITAUX PROPRES	128 364	125 004
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES	265 933	262 605

(*) Données retraitées
III - L'état d'évolution des capitaux propres.

(unité : en milliers de dinars)

Rubrique	Capitaux propres avant répartition	Répartition	Capitaux propres après répartition
Capital	90 000	-	90 000
Réserves légales	4 399	254	4 653
Réserve à régime spécial	22 284	60	22 344
Actions propres	(840)	-	(840)
Fonds social	1 537	200	1 737
Autres réserves	6 400	2 000	8 400
Dividendes rattachés aux ADP rachetées	83	84	167
Résultat reporté	1 141	762	1 903
Résultat de l'exercice	5 076	(5 076)	-
TOTAL FONDS PROPRES	130 080	(1 716)	128 364